

Mot du président

par **Claude Beausoleil** • président



Claude Beausoleil
Président

Il y a plus d'un mois que le congrès et l'assemblée générale annuelle ont eu lieu. Durant le congrès, nous avons discuté de différents sujets qui touchent le vécu quotidien des zecs dont les barrages, la chasse à l'orignal, le développement des éoliennes, la protection de la faune et les pourvoies du Québec. Tous ces sujets ont été présentés et discutés de façon posée et efficace. Tous les observateurs ont noté et m'ont signalé la grande sérénité et la maturité des propos des délégués. C'est tout en votre honneur.

Il en fut de même lors de l'assemblée générale où les interventions dépassaient le « chialage » pour se consacrer à la recherche de solutions. On peut vraiment dire que vous êtes des bénévoles professionnels. Félicitations à tous les participants et participantes.

Dans un autre ordre d'idées, je veux souhaiter la plus cordiale des bienvenues à notre nouveau ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Claude Béchar. Comme il est le député du comté de notre directeur général, M. Jean-Claude D'Amours, qui a vu ses travaux, nous avons un pressentiment positif et espérons de belles réalisations pour la faune en général et pour les zecs en particulier. Lors du dernier Groupe faune national, le sous-ministre en titre, donc l'autorité fonctionnelle du Ministère, nous a annoncé que nous ne dépendrons pas d'un sous-ministre associé, mais que la faune sera attachée directement au sous-ministre

en titre, M. Normand Bergeron. Le directeur général et moi avons eu une première rencontre avec le sous-ministre en titre et l'attaché politique responsable de la faune. Nous avons exposé la position des zecs, des regroupements régionaux et de la Fédération sur les grands sujets qui nous préoccupent : l'entretien des chemins forestiers, les aires protégées, la Maison de la faune, le protocole d'entente, le plan de développement des activités récréatives, la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, la protection de la faune dans les zecs et le développement des éoliennes. Chacun a eu une oreille attentive à nos besoins et nous propose sa collaboration pour solutionner les problèmes.

L'autre aspect politique qui n'est pas à négliger est la présence d'une toute nouvelle opposition officielle qui nous connaît peu et que nous ne connaissons pas plus. Il faudra prendre le temps de s'approprier pour réussir à faire avancer nos dossiers.

Enfin, je voudrais souligner le travail et la collaboration de l'ancien ministre responsable de la faune, M. Pierre Corbeil. Au nom des membres et des utilisateurs des zecs, nous vous disons MERCI!

En terminant, je vous souhaite une saison fructueuse tant au niveau faunique qu'au niveau financier. N'oublions pas que notre mission première est de donner accès à tous les Québécois(es) dans nos très beaux territoires.

BONNE SAISON ET BONNES VACANCES!



Claude Beausoleil, président

Dans ce bulletin...

Retour sur le congrès 2007	page 6
Chasse à l'orignal - Vers une solution équitable pour tous...	page 7
Les gestionnaires de zecs prennent position sur le projet d'éoliennes - Zec Bas-St-Laurent	page 10
Aires protégées, c'est le temps d'agir!	page 12
Fondation Guy Chevette	page 15 et 16

Conseil d'administration

Veillez vous adresser au représentant de votre région:

Bas-Saint-Laurent

Yvan Pineault : 418-723-5766

Saguenay - Lac-Saint-Jean

Lucien Girard : 418-548-2741

Québec

Vacant

Mauricie

Pierre Lefebvre: 819-536-7070

Lanaudière

Claude Beausoleil : 450-756-8431

Laurentides

Jean-Marc Bélanger : 819-623-3177

Outaouais

Jacques Robert : 819-463-1266

Abitibi-Témiscamingue

Jocelyn Bonneville : 819-762-6660

Côte-Nord

Nicolas Tremblay : 418-633-6108

Chaudière-Appalaches, Estrie

Mario Lacasse : 418-227-5447

Gaspésie

Réjean Blouin : 418-786-1383

Présentation de la FQGZ

Fondée en 1983, la FQGZ représente les associations gestionnaires de zecs de chasse, de pêche et de plein air. Le conseil d'administration est composé d'administrateurs élus régionalement. Elle a pour rôle de représenter les gestionnaires auprès des décideurs publics.

Le bulletin d'information FQGZ 2006 est publié 4 fois par année et est distribué principalement aux administrateurs des 63 zecs de chasse, de pêche et de plein air, députés, ministres et ministère des Ressources naturelles, directeurs régionaux, CRD, MRC, ATR et aux membres du Groupe faune national.

Votre équipe à la FQGZ

Direction générale: Jean-Claude D'Amours
Biologie: Christian Langlois
Ingénieure forestière: Marie-Pier Gauthier
Secrétariat et administration: Andrée Delisle

Fondation Guy Chevette

Direction générale: Suzanne St-Amour

Pour nous joindre

Fédération québécoise des gestionnaires de zecs
 1415, rue Frank-Carrel, bureau 275
 Québec (Québec) G1N 4N7
 Tél.: 418-527-0235
 Téléc.: 418-527-0578
 Courriel: info@fqgz.qc.ca
 Internet : www.zecquebec.com

Du nouveau à l'Association des gestionnaires de zecs région Québec 03

par **Marie-Pier Gauthier** • Marie-pier.gauthier@fqgz.qc.ca



Bonjour à tous,

Il me fait un immense plaisir de me joindre à la belle équipe de la FQGZ. Mon entrée en fonction le 4 juin dernier, en tant qu'ingénieure forestière pour l'Association des gestionnaires de zecs région Québec 03, me promet des défis de toutes sortes que j'ai très hâte de relever. Ma fonction principale sera de représenter les gestionnaires de zecs de cette région sur les différents aspects forestiers qui les touchent, et ce, auprès des différents intervenants du milieu. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous désirez avoir plus de précisions.

Au plaisir de vous rencontrer!

Marie-Pier Gauthier

Programme AQHA, volet frayère 5 zecs + 10 projets = 22 000 \$

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Le 14 mai dernier, la Fondation de la faune du Québec rendait public l'octroi de financement dans 10 projets sur 5 zecs de chasse et de pêche dans le cadre du volet « frayère » du Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA). Les travaux financés visent à conserver, améliorer ou restaurer l'habitat du poisson. Au total, les zecs du Bas-St-Laurent, Buteux-Bas-Saguenay, Nordique, Lavigne et de la Lièvre se partageront 21 968 \$ pour la réalisation de 10 projets. Les projets ont été retenus pour leur qualité et leur importance.

Rappelons que la date limite pour le dépôt des demandes de financement est le 1^{er} mars de chaque année. Tout organisme public ou privé et toute association ou corporation, avec ou sans but lucratif, qui a une existence légale (lettres patentes, charte) peut soumettre une demande d'aide financière.

La Fondation de la faune du Québec peut aider au financement de ces projets grâce aux contributions des chasseurs, des pêcheurs et des trappeurs du Québec. La Fondation compte aussi sur les fonds amassés par des milliers de personnes, d'entreprises et d'organismes soucieux de léguer aux générations futures une faune abondante et diversifiée.

Hyperlien :
 Fondation de la faune du Québec
www.fondationdelafaune.qc.ca

Chemins forestiers

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca



Afin d'obtenir des données additionnelles sur ce sujet, un questionnaire a été élaboré par Faune Québec. Chacune des zecs de chasse et pêche a reçu ce questionnaire visant à documenter davantage la problématique entourant l'entretien des chemins forestiers sur les territoires des zones d'exploitation contrôlée. Le conseil d'administration de la FQZ a fait du réseau routier la priorité no 1 des zecs

de chasse et pêche afin de favoriser la mise en valeur de nos territoires forestiers.

Les gestionnaires de zecs savent que la FQZ multiplie ses demandes auprès du gouvernement du Québec à l'effet qu'un programme d'aide à la voirie forestière soit mis sur pied afin de permettre la construction, la réhabilitation, la fermeture ou le contrôle de l'accès et l'entretien du réseau des chemins forestiers. Rappelons qu'à l'occasion des audiences de la Commission Coulombe, la FQZ le mentionnait dans son mémoire. Comme nous ne sommes pas les seuls intervenants du secteur forestier à réclamer cette aide, elle est devenue l'une des recommandations (4.15) que la Commission Coulombe a déposées dans son rapport final.

La contribution des gestionnaires est sollicitée afin de remplir le questionnaire et compléter les données manquantes. Ces données permettront d'analyser la possibilité de la mise en place éventuelle d'un programme qui répondrait aux besoins exprimés par les organismes gestionnaires des territoires des zecs. Pour davantage d'information, les gestionnaires de zecs sont invités à communiquer avec la FQZ.

Carrefour de la recherche forestière

Deux jours intenses... pour vous!

Pour seulement

19 \$/jour, taxes en sus

170 stands à découvrir!

17 colloques à voir!

Ouvert à tous les amateurs de la forêt et de la faune!

• 19 et 20 septembre 2007 • Centre des congrès de Québec •

www.mrnf.gouv.qc.ca/carrefour

Ressources naturelles
et Faune

Québec



Des nouveautés à la zec Lavigne Plus de 650 000 \$ pour deux barrages

par **Marc Gendron** • L'Action / L'Expression, Les Journaux de Lanaudière

Le conseil d'administration de la zec Lavigne n'a pas chômé cet hiver pour présenter des nouveautés aux plaisanciers qui visiteront ce réputé territoire de chasse et de pêche situé dans le nord de Lanaudière.

Tout d'abord, deux barrages ont été construits par le Centre d'expertise hydrique du Québec, l'un à la décharge du lac Morissette et l'autre, au lac Sarrazin, près des hébergements Gamelin. Ces barrages, venus remplacer de vieilles structures de bois, servent à empêcher que des espèces indésirables ne viennent troubler l'écosystème des lacs ensemencés. Ces constructions ont nécessité un investissement de 650 000 \$.

Le réseau routier dans le secteur Saint-Côme a aussi été grandement amélioré par le remplacement de cinq des six ponceaux par des installations en parallèle allant jusqu'à 11 pieds de diamètre. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le CRÉ Lanaudière.

Pour le superviseur de la zec Lavigne, Karl Lacouvé, ces investissements démontrent le dynamisme du conseil d'administration. « Ajoutez à ça vingt employés de postes d'accueil et de terrain dévoués et très compétents et vous avez là la clé de notre réussite. »

La zec Lavigne est accessible par trois postes d'accueil situés à Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Côme et Saint-Zénon.





À votre service depuis plus de 10 ans

Glcp est un logiciel moderne et performant actuellement utilisé par plusieurs zecs. Développé avec une vision à long terme, **Glcp** génère une économie au niveau de la gestion des postes d'accueils et du fonctionnement général de l'organisme. **Glcp** est un système éprouvé et en constante évolution. Utiliser **Glcp** c'est rentable.

www.glcp.qc.ca information@glcp.qc.ca




Tourisme et territoire forestier La FQGZ était au congrès de l'ACFAS

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Les 8 et 9 mai dernier, la FQGZ était représentée au congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement du savoir (ACFAS) sous le thème « Tourisme et territoires forestiers : vers de nouvelles perspectives de mise en valeur ». Ce congrès avait lieu à Trois-Rivières. Plusieurs sujets intéressants ont été présentés, dont entre autres :

- Les défis de la multifonctionnalité du territoire forestier;
- Les parcs habités;
- Tourisme et exploitation forestière;
- Gouvernance participative et territoires fauniques;
- Tendances et projections de la participation aux activités de plein air;
- etc.

La présentation sur les « Défis de la multifonctionnalité du territoire forestier », par madame Laetitia Chin-Yin-Lim, a particulièrement retenu notre attention. Les gestionnaires de zecs étant interpellés par le processus de révision du PATP. Alors que l'intention gouvernementale voudrait qu'on affecte les zecs à des usages multiples, la présentation faisait état des enjeux liés à l'accessibilité, le sacro-saint principe à la base de la création des zecs. On y relatait qu'en termes d'accessibilité, la transformation de la vocation des territoires s'était toujours faite au profit du privé (clubs, pourvoies, CAAF, développement de la villégiature, mines, etc.). Le phénomène « zec » irait à contre courant des transformations

historiques des vocations territoriales. Il n'est pas étonnant de constater que les intentions gouvernementales soient de faire des zecs des territoires à usage multiple. L'étude basait ses prémisses sur une planification déficiente de l'utilisation du territoire et relatait la complexité et la fragilité de l'accès au territoire, prémisses fondamentales qui ne surprendront pas les gestionnaires de zecs outre mesure. Nous pouvons présumer que ces prémisses seraient à la base de ce que certains avancent comme étant du développement anarchique, notamment en matière d'éoliennes.

Autre fait intéressant à souligner, l'étude avançait qu'aucune entité gouvernementale n'a les pouvoirs pour assumer le leadership de la « multifonctionnalité du territoire forestier ». Il y aurait une absence de vision sur le développement du territoire forestier et un manque de reconnaissance des infrastructures « bénévoles ». En termes de gestionnaires de zecs, les défis de la multifonctionnalité du territoire forestier se résument à « l'harmonisation ». Jusqu'à maintenant, le leadership de l'harmonisation aurait été assumé par le bénévolat. Que de défis!

Hyperlien : ACFAS
www.acfas.ca

Un nouveau sentier de quad entre les zecs Collin et Boullé

Source : **Marc Gendron** : L'Action / L'Expression, Les Journaux de Lanaudière

Ce sentier en pleine nature, qui s'étend sur plus de 160 km, relie les zecs Collin et Boullé. « Un nouveau sentier de quads entre les zecs Collin et Boullé, 160 km de sentier dans la nature ».

Les zecs Collin et Boullé se sont associées pour offrir un tout nouveau sentier de quads qui reliera les deux emplacements du 1^{er} juin au 15 septembre prochain. Ce sentier, qui portera le nom de « Circuit Quad Inter-ZEC Collin-Boullé », sera accessible du PUB 111 ou de la Pourvoirie Pignon Rouge/Mokokan.

Pour accéder aux sentiers, les amateurs de VTT n'auront qu'à s'inscrire au poste d'accueil de la zec Collin à Saint-Michel-des-Saints, à celui de la zec Boullé, au kilomètre 42 du Chemin Manawan ou à la Pourvoirie Pignon Rouge/Mokokan.

Une douzaine de patrouilleurs sillonneront le sentier pour assurer la sécurité des usagers et des endroits permettant d'utiliser les téléphones cellulaires Telus seront aussi ciblés.



Ce sentier en pleine nature, qui s'étend sur plus de 160 km, relie les zecs Collin et Boullé.

Retour sur le congrès 2007

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Le congrès de Gatineau a permis des échanges plus qu'intéressants sur des sujets qui préoccupent les gestionnaires de zecs. Voici un court résumé des principaux thèmes qui ont été abordés.

Développement éolien

Les gestionnaires de zecs ont unanimement appuyé la zec du Bas-St-Laurent dans son mouvement de contestation à l'égard de l'implantation de parcs d'éoliennes sur le territoire de la zec. La FQZG a réagi par voie de communiqué, lequel est accessible en ligne sur www.zecquebec.com

Chasse à l'original

L'atelier sur la chasse à l'original a permis de discuter des pratiques pas toujours « éthiques » des chasseurs à l'original et du dilemme qui oppose ces pratiques à l'accessibilité au territoire des zecs. Les nouveaux chasseurs ne seraient pas toujours les bienvenus dans nos territoires « accessibles ». Un dilemme qui préoccupe les gestionnaires de zecs. Ces derniers n'ont pas tous apprécié la petite mise en situation qui frisait davantage la réalité que la fiction.

Est-ce que cette réalité est suffisamment gênante pour inciter les gestionnaires de zecs à intervenir dans la pratique actuelle? Quelques semaines après le congrès, on surprend encore des affirmations à l'effet que « chez nous, y a pas de problèmes, touchez pas à ça! ». Entre les lignes, on peut comprendre que « si vous touchez à ça, je ne passerai pas au travers de ma prochaine assemblée générale! ».

Finalement, la solution, s'il en est une, ne passerait pas par la voie démocratique des assemblées de membres. Sinon, comment un membre de zec se voterait un règlement qui rendrait SON territoire de chasse « accessible » à tous les nouveaux chasseurs? Le sacro-saint principe d'accessibilité connaîtrait ses limites en matière de chasse à l'original. Le problème, si on en reconnaissait un, résiderait soit dans l'éthique de la pratique de la chasse, soit dans le contrôle de l'exploitation que les gestionnaires ne peuvent pas assumer, faute de disposer des outils appropriés, soit dans la définition du principe illusoire de l'accessibilité.

La régionalisation

Concept simple en apparence, mais qui tend à se complexifier après un énoncé de 30 minutes. En bref, le secteur municipal est appelé à jouer un rôle de plus en plus important. En plus des Groupes faune régionaux, la participation et l'implication des gestionnaires de zecs aux nouvelles commissions régionales des Ressources naturelles et du Territoire (CRRNT) sont sollicitées.

À la FQZG, nous ne cessons pas de promouvoir l'importance et la valeur des regroupements régionaux de gestionnaires de zecs (RRGZ). Il est d'une importance stratégique que les gestionnaires de zecs se regroupent et travaillent solidairement dans une perspective régionale.

Complémentarité FPQ-FQZG

Dans le contexte du rapprochement entre nos deux fédérations, les gestionnaires de zecs ont eu droit à une présentation sur l'industrie de la pourvoirie. Les pourvoyeurs font face à des enjeux qui, sur certains éléments, ressemblent étrangement à ceux des gestionnaires de zecs. Il serait opportun de travailler conjointement pour faire face à ces défis dans un contexte de complémentarité plutôt que d'affrontement.

Les effets à long terme de l'utilisation de la roténone

Un atelier qui a donné des idées à bon nombre de gestionnaires. Nous savons que des projets sont déjà en processus d'analyse et d'élaboration. Par ailleurs, un regroupement régional a déposé un projet pour en analyser la pertinence. Ces gestionnaires de zecs souhaiteraient donner une seconde vie à certains plans d'eau. En bout de ligne, les gestionnaires se donnent les outils pour miser sur leur fierté; performer dans la gestion de la faune.

ENTRE LES BRANCHES

Entente QUAD

Malgré que ce thème ne fasse pas partie du programme du congrès, le sujet a été abordé pendant le dépôt du rapport d'activités de la Fédération. Le 19 avril dernier, la Fédération québécoise des clubs quads (FQCC) diffusait sur son site Internet que l'entente avec les zecs était reportée à 2008. Leur communiqué est accessible en ligne à www.fqcc.qc.ca Les gestionnaires de zecs réunis en congrès ont déploré le fait d'avoir appris qu'ils travaillaient toujours à la conclusion d'une entente provinciale avec la FQCC à un moment où cette dernière y mettait un terme pour 2007, et ce, de façon unilatérale.

En constatant que la proposition de la FQZG a été rejetée à la dernière minute, on pouvait sentir l'amertume des gestionnaires de zecs. L'application définitive d'un nouveau protocole à portée provinciale pourrait être remise en question. Dans plusieurs cas rapportés, les gestionnaires de zecs préfèrent s'entendre localement avec les clubs quads concernés. D'après ces gestionnaires de zecs, ce serait plus facile de s'entendre avec les clubs quads qu'avec leur fédération.

Devant l'attitude déconcertante des représentants de la FQCC, il a été admis, sans trop d'optimisme, que la FQZG demeurerait dorénavant dans l'attente d'une proposition.

Présentation des professionnels

Les professionnels des RRGZ ont été invités à participer au congrès. La matinée du dimanche a permis des échanges intéressants. Le partage d'expertise était au menu. Certains RRGZ ont développé des spécialités qui gagnent à être connues des autres RRGZ. Certains regroupements ont

Retour sur le congrès 2007

(suite)

déposé une demande d'aide financière à la Fondation Guy Chevrette pour un projet monté en s'inspirant de l'expérience des autres regroupements. Par ailleurs, le professionnel de la Fédération des pourvoires du Québec a fait une présentation de leur méthode d'analyse des paysages sur les impacts des interventions forestières.



Mention spéciale André Magny 2007 : Suzanne St-Amour



Prix du bénévolat André Magny : Charles-Aimé Bouchard

Chasse à l'original - Vers une solution équitable pour tous...

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

Les gestionnaires de zecs, réunis en congrès à Gatineau le 27 avril dernier, ont amorcé une réflexion sur la gestion de la chasse à l'original dans les zecs. Le but de l'atelier était de discuter des diverses problématiques liées aux conflits entre chasseurs.

L'atelier a débuté avec un petit sketch dans lequel deux chasseurs se tiraillaient au sujet de l'aménagement de caches et de l'exclusivité de territoire que certains chasseurs s'attribuent, entre autres avec des affiches parfois discutables. Malgré un sketch bourré de clichés, les participants ont été unanimes pour reconnaître que cette « dispute » entre chasseurs n'avait rien de fictif, mais démontrait réellement une problématique de la chasse à l'original dans les zecs.

Voici le texte du sketch.

Le premier chasseur (A) entre dans la salle et apostrophe l'animateur :

A : Tu penses toujours bien pas que c'est toé qui va venir nous dire comment on va runner nos trous chasse sti!!

Le second chasseur (B) traverse la salle et va coller son affiche sur le mur (Attention chasseur narveû à l'affû. Famille d'Amours 2007-2017). Le premier chasseur va le rejoindre et enclenche un drôle de dialogue.

A : Kossé ça s'te pancarte là. Coudonc, t'es-tu si narveux que ça?

B : Ben écoute, ça fait 15 ans qu'on chasse icitte de père en fils, pis on a mis ben du temps pour aménager notre spot, on veut juste que parsonnes viennent nous déranger. On appelle ça du respect! Moi, je respecte les pancartes des autres, faque respecte la mienne.

A : T'appelle ça du respect toé, un gars qui s'approprie un territoire pour 2007 à 2017? Écoute, t'es pas un autochtone, t'as pas de droit ancestral, pis en plus icitte c'est des terres publiques! J'ai payé ma carte de zec comme toé, faque je vais chasse youssé que ça me tente.

B : On sait ben vous autres d'la ville, vous vous prenez pour des chasseurs, vous arrivez de nulle part la veille de la chasse, pis tu penses que tu vas venir t'installer en dessous mon stan? Ça se passera pas de même.

Chasse à l'original - Vers une solution équitable pour tous...

(suite)

- A : Écoute moi ben, le terrain ne t'appartient même pas. Y'a pas de territoires exclusifs sué zecs, tu peux ben t'essayer, pis de m'intimider. Je la connais la loi, t'as pas de droit de couper d'arbre, en plus, des caches du genre condominium comme celle-là, ça aussi c'est interdit, faque vient pas me parler de RESPECT! La loi c'est la LOI!
- B : Tsé l'gouvernement y fait pas toujours des lois qui se tiennent pis qui sont applicables. Me semble que quand tu vois une pancarte de chasseur, c'est dans ton intérêt de virer de bord.
- A : Le gouvarnement devrait interdire ça les caches permanentes, pis des salines sué terre publique, ça l'éviterait le problème des pseudo propriétaire de spot de chasse comme toé. Pis les pancartes aussi, ça devrait être interdit.
- B : Es-tu entrain de me dire que parce que je suis venu bûcher toutes les fins de semaine de l'été icitte que j'ai pas un minimum de droit acquis? Écoute moé ben, yé pas question que tu viennes profiter de mon ouvrage.
- A : Écoute moé ben, si tu veux plus d'exclusivité mon homme, va ailleurs, pis paye sti! Y'a des pouvoiries pis des réserves pour ça... Tu le sais que c'est public icitte. Tu dois accepter de partager l'accès. Viens pas me dire en plus que t'as un chalet pas loin, que tu paies des taxes, pis que t'as priorité su moé parce que j'm'en va crisser le feu à ton osti campe!
- A : Si je comprends bien, pour avoir un trou d'chasse dans TA zec, ça prend une chain saw, pis une poche de sel. Coudon, les frais de notaire sont ti compris dans ça ou faut les payer à part?
- B : Écoute la chasse, c'est un loisir pas une partie d'intimidation. Me semble que les pancartes c'est un excellent moyen de communication pour les chasseurs. J'te dis pas que tout le territoire m'appartient, mais me semble que le ti-boutte que je tente d'aménager devrait me revenir. Pis désolé si c'est égoïste, mais oui, je considère avoir plus de droit dans un spot que ma famille chasse depuis des années que n'importe qui, qui viendrait d'ailleurs, surtout un gars d'la ville.
- A : Toé en plus, tu dois être le genre de gars qui s'assis dans sa cache une fois qu'tas tué, juste pour être bien certain que parsonne vienne tirer su ton supposé original de l'année prochaine.
- B : HEY! Arrête toé à ma pancarte pis vire de bord, pis je te donne même pu le droit de la regarder en plus.
- A : Ben là, je pense qu'on va arrêter ça là mon homme, parce qu'on va finir par manquer l'original...
- B : Si tu tires MON original, tu vas avoir à faire à moé!
- A : Je parlerais pas trop vite mon homme, parce qu'au cas où le saurais pas, c'est peut-être ben ta dernière chasse icitte, mon beau-frère yé sul CA de la zec.

Fin

Nous sommes convaincus que ce petit texte vous a fait sourire! Dans le prochain bulletin, nous ferons un bilan des diverses méthodes utilisées par les zecs afin de gérer et structurer la chasse à l'original.



Atelier Chasse à l'original

MERCI À NOS PARTENAIRES

Se joignant à l'Association des zecs de l'Outaouais, la FQZ tient à remercier tous ses partenaires financiers. Leur contribution démontre un engagement certain envers le patrimoine collectif que sont les zecs.

Autofinancer un congrès restera toujours un défi à relever. Pour y parvenir, nous avons besoin, dans chacune des régions visitées, du support du milieu. Merci aussi à tous les congressistes d'avoir sacrifié une fin de semaine afin de faire de notre congrès annuel une réussite.



Saint-Jean-Baptiste. Vieux-Québec



Bureau de M^{me} Charlotte L'Écuyer
Députée de Pontiac
1226, Route 148, C.P. 100
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
Téléphone: 819 648-7070
Télécopieur: 819 648-2448



Norman MacMillan
Député de Papineau,
M.N.A. of Papineau
Whip en chef du gouvernement,
Chief Government Whip



Assurance James Davis Insurance

35, De Varennes, unité 32, Boucherville (Québec) J4B 4L7
Tél. : 450-449-3545 / 1-866-449-3545 / Fax : 450-449-1339

Félicitation aux gagnants

Lors du souper-spectacle du samedi 28 avril 2007, divers prix ont fait l'objet d'un tirage.

Le 1^{er} prix, un séjour familial de pêche (2 adultes et 2 enfants de moins de 18 ans) a été offert par la SÉPAQ. Celui-ci a été gagné par M. Jean Laplante de la zec des Nymphes.

La Fondation de la faune du Québec a offert 3 prix : Le 1^{er} prix, une reproduction « Rainette faux-grillon de l'Ouest », a été remporté par M. Georges Brazeau de la zec Pontiac; le 2^e prix, une reproduction « Renard artique », a été remporté par M^{me} Nadia Deshaies du MRNF, secteur Faune et le 3^e prix, « Couteau Laguiole avec manche en érable piqué », a été remporté par M. Jean-Paul Légaré de la zec Mitchinamecus.

La SOPFEU a aussi offert trois prix : deux boîtiers en bois comprenant un crayon à mines et un stylo en bois. Ceux-ci ont été remportés par messieurs Mario Rollin de la zec Rapides-des-Joachims et Stéphane Boily de la zec Borgia. Le 3^e prix, un polo blanc de la SOPFEU, a été remporté par M. Claude Fluet de la zec Batiscan-Neilson.

Lors de l'encan silencieux qui s'est déroulé le samedi, la Fondation de la faune du Québec a offert six reproductions. Celles-ci ont été achetées par M. Nicolas Tremblay de la zec Nordique (Béluga); M. André Dumont de la zec Pontiac (Bœuf Musqué); M. Jean-Claude D'Amours de la FQZ (End of the line); M. Michel Deschamps de la zec Petawaga (Rainette faux grillon de l'Ouest); M. Claude Beusoleil de la zec Boullé (Renard artique) et Mme Hélène Demers du MRNF, secteur Faune (Tapis Vert).

Félicitations!

PATP : La position des gestionnaires de zecs transmise à Faune Québec

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Le processus de révision du plan d'affectation du territoire public (PATP) suit son cours. Actuellement, les CRÉs sont sur le point d'être consultées afin de déterminer la problématique et les enjeux liés aux affectations de zones prédéterminées. À l'étape suivante, plusieurs instances du gouvernement du Québec seront impliquées afin de participer à la définition de l'intention gouvernementale sur les utilisations projetées et sur la vocation de chaque zone.

La FQZ a transmis la demande des gestionnaires de zecs à Faune Québec, elle qui consiste à assurer que les territoires des zecs ne soient pas dénaturés au terme du processus d'affectation. Nous tenons à ce que la vocation faunique des

zecs soit inscrite au PATP. À la FQZ, nous avons manifesté notre inquiétude en 2006, mais celle-ci demeure. C'est pourquoi nous avons requis la collaboration de Faune Québec pour faire en sorte que les territoires des zecs demeurent privilégiés en termes de conservation et de mise en valeur de la faune et accessoirement pour d'autres activités récréatives.

Hyperlien :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
secteur Territoire

www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/index.jsp

Les gestionnaires de zecs prennent position sur le projet d'éoliennes de la zec du Bas-Saint-Laurent

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

Les membres de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs réunis en assemblée générale annuelle le 29 avril dernier à Gatineau se sont prononcés sur le projet d'implantation d'un parc d'éoliennes sur le territoire de la zec du Bas-Saint-Laurent. Il a été proposé, appuyé et unanimement résolu de demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, au gouvernement du Québec et à Hydro-Québec de soustraire le territoire faunique de la zec du Bas-Saint-Laurent de l'exploitation éolienne.

Pour expliquer leur position, les gestionnaires de zecs invoquent :

1. la mission faunique et récréative du territoire de la zec du Bas-Saint-Laurent;
2. la densité des utilisateurs d'activités en nature, le conflit d'usage qui touche à la fois les villégiateurs, les amateurs de loisirs, de chasse et de pêche qui choisissent de s'offrir un milieu naturel et paisible pour y pratiquer leurs activités récréatives;
3. les autres projets éoliens hors des limites des territoires fauniques et pour lesquels l'acceptabilité sociale est acquise;
4. la position fortement majoritaire des membres de l'organisme gestionnaire de la zec du Bas-Saint-Laurent qui se sont prononcés en assemblée générale spéciale le 9 décembre 2006 lors de laquelle ils s'opposent à l'installation de parcs éoliens sur le territoire de la zec.

Il faut souligner que les gestionnaires de zecs du Québec ne souhaitent pas s'opposer systématiquement à tous les projets d'implantation d'éoliennes sur les territoires des zecs. La

position prise en assemblée générale vise à supporter les gestionnaires et les membres de la zec du Bas-Saint-Laurent qui ont agi avec prudence et dans le respect de leur mandat à l'égard de la conservation et de la mise en valeur de la faune. Les gestionnaires de chaque zec demeurent imputables de leur choix et des responsabilités qui en découlent. À cet égard, rappelons que le contrat qui lie les organismes gestionnaires de zecs et le ministre responsable de la faune précise que les gestionnaires de zecs doivent « s'assurer qu'il n'y ait pas de faits et gestes ou de pratiques allant à l'encontre de la conservation de la faune et de son habitat » (article 1.2).

Il importe de retenir que les zecs ne représentent que 3 % du territoire du Québec. Alors que le reste du territoire québécois serait en mesure d'accueillir davantage d'éoliennes, les gestionnaires de zecs questionnent le fait que l'appel d'offres des 2 000 MW d'Hydro-Québec permette de toucher aussi facilement les territoires fauniques structurés comme les zecs, les réserves fauniques et les pourvoies. Actuellement, il existe trop peu de données scientifiques permettant de dresser un bilan des impacts des parcs d'éoliennes ni sur la faune et son habitat ni sur la qualité de l'expérience en forêt par les adeptes d'activités en nature. Il est tout à fait justifié que des gestionnaires de zecs suggèrent aux promoteurs éoliens d'agir avec prudence et diligence en préservant les territoires fauniques structurés jusqu'à ce que nous ayons les données permettant de mesurer judicieusement les impacts des parcs d'éoliennes sur le milieu naturel.

La zec de Forestville hausse ses tarifs

par **Paul Pygeon** • paul.pygeon@hebδοςquebecor.com

L'Association de chasse et pêche de Forestville a fait le bilan de sa dernière année le 28 mars dernier.

C'est en présence d'une soixantaine de ses membres que l'organisme a présenté ses résultats. Soulignons que Jacques Lévesque a démissionné de son poste de président et d'administrateur. C'est Jacques Lemaire qui prend sa place pour le mandat en cours.

La hausse des tarifs au camping Laval a fait réagir quelques habitués du site. En effet, le coût passe de 140 \$ à 300 \$ par saison. De même, il en coûtera dorénavant 60 \$ au lieu de 30 \$ pour laisser ses installations en place durant l'hiver.

Les autorités de la zec de Forestville ont justifié cette augmentation par le fait qu'il faudra dépenser autour de

42 000 \$ pour respecter les nouvelles normes du ministère de l'Environnement en la matière. Ainsi, des fosses septiques seront installées ainsi que l'eau courante. Il en sera de même dans le futur pour les autres campings, soient ceux des lacs Bladder, Yo-Yo et Sterling. Si aucun aménagement sanitaire n'est fait, les sites devront fermer.

Notons en terminant que la tarification du forfait de pêche connaît aussi une hausse de 10 \$ pour les membres. Le coût des droits de chasse au petit gibier reste inchangé. L'hébergement au lac Cassette est aussi en croissance, passant à 120 \$ pour le chalet de huit personnes.

Source : Plein - Jour en Haute- Côte-Nord, Forestville

Un nouveau festival voit le jour dans le Haut-St-Maurice

par **Patrick Vaillancourt** • patrick.vaillancourt@transcontinental.ca

Article mis en ligne le 10 avril 2007

Philippe Couture, président, Claude Hénault, maire de La Bostonnais, et Evans Parent, responsable des compétitions du Festival d'eau vive du Haut-St-Maurice, expliquent brièvement l'événement. Un nouveau festival voit le jour dans le Haut-St-Maurice

Un nouveau festival se greffera en 2007 à notre milieu : le Festival d'eau vive du Haut-St-Maurice a pour objectifs de faire découvrir le potentiel récréotouristique de la région et de faire la promotion des sports d'eau vive dans la région. Cette année, le festival se tiendra du 1^{er} au 3 juin dans la municipalité de La Bostonnais. L'événement est divisé en trois volets donc autant les débutants que les experts pourront y trouver leur compte.

Au niveau du volet débutant, deux activités sont offertes : une journée de rafting est organisée sur la rivière Mattawin au prix de 25 \$ et 150 places sont disponibles, puis pendant les journées de samedi et de dimanche, des cours d'initiation au kayak de rivière seront offerts gratuitement. Pour cette activité, il n'y a que 64 places disponibles. Les inscriptions sont nécessaires et elles seront prises à la boutique Le Pionnier.

Pour les intermédiaires, un service de navette sera fait, du lieu de rassemblement au pont Ducharme de La Bostonnais à la Zec Ménokéosawin. Les intermédiaires pourront profiter de la rivière Bostonnais avec ses rapides de classe III dans cette section.

L'épreuve pour experts en sera une de descente sur la petite rivière Bostonnais. Les coureurs auront à franchir 510 mètres de rapide classe IV et V, incluant deux chutes de trois mètres. Il sera possible pour la population d'emprunter le sentier le long de la rivière afin de contempler les prouesses des kayakistes. La bourse la plus haute au Québec sera remise au terme de cette compétition, soit 2 500 \$.

Dans la soirée du 2 juin, un méchoui de chevreau de type gaulois sera offert par la Chèvrerie d'Amalthée, en plus d'une projection d'un film des meilleurs moments de la journée en kayak.

Les membres du comité organisateur soulignaient que la rivière Bostonnais a été choisie pour ce premier événement en raison de sa notoriété.

« Si nous attirons 250 participants pour cette première expérience, nous serons heureux », affirme le président de l'événement, Philippe Couture.

Il est à noter que le festival est organisé conjointement par le Club de kayak les billots et la pitoune et par la municipalité de La Bostonnais.

Patrick Vaillancourt

L'Écho de La Tuque, Région du Haut-St-Maurice

Aires protégées, c'est le temps d'agir!

par **Christian Langlois** • christian.langlois@fqgz.qc.ca

Le nouveau gouvernement libéral vient de passer la commande politique aux différents ministères impliqués pour atteindre rapidement l'objectif de 8 % du territoire québécois en aires protégées. Autrement dit, le dossier des aires protégées vient de s'engager dans la « fast track ». La volonté ferme du gouvernement a été signifiée à divers intervenants, dont la FQZ, lors d'une rencontre officielle avec les sous-ministres du MRNF et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Alors, c'est le temps pour les zecs de mettre le pied dans la porte et d'aller faire valoir leur point de vue sur le sujet. Les portes d'entrée pour pousser le dossier demeurent évidemment les bureaux régionaux du MDDEP. Bien que la décision d'établir de nouvelles aires protégées relève directement du gouvernement, ce dernier s'en remettra aux avis des Conférences régionales des élus (CRÉ) ainsi qu'aux commissions régionales des ressources naturelles et du territoire (CRRNT). C'est donc vers ces instances que vous devrez faire valoir vos intentions avec le plus d'insistance possible.

La volonté politique du gouvernement est donc présente, ne reste plus qu'aux zecs intéressées par le sujet à monter ou déposer leur dossier justifiant clairement les raisons écologiques de leur demande d'aires protégées.

La production des états financiers annuels

par **Jean-Claude D'Amours** • jean-claude.damours@fqgz.qc.ca

À l'occasion de la dernière assemblée générale annuelle, des questions ont été soulevées sur la production des états financiers vérifiés par les organismes gestionnaires de zecs (OGZ). On demandait que les OGZ ne soient plus contraints au dépôt d'états financiers vérifiés.

Pour le moment, lorsque les gestionnaires de zecs font appel aux services des comptables agréés pour produire les états financiers annuels, ils n'ont pas le choix du type d'examen. Notre protocole d'entente exige que les organismes gestionnaires de zecs produisent des états financiers vérifiés. Nous pouvons comprendre la justification de cette exigence par le fait que les OGZ gèrent l'exploitation de la ressource faunique, une ressource publique, sur du territoire public d'après un mandat de gestion conféré par le ministre responsable de la faune. Comme on reprochait aux anciens clubs privés de ne pas être ouverts, le ministre responsable de la faune a agi avec prudence et diligence en obligeant les OGZ à produire des états financiers vérifiés.

Les comptables agréés peuvent produire les états financiers en exécutant trois types de mission. L'un ou l'autre type de mission donne aux états financiers un degré de crédibilité qui est variable.

La **mission de vérification** confère aux états financiers le plus haut degré de crédibilité. Le vérificateur ne garantit pas que les états financiers soient exacts et n'exprime pas d'opinion sur l'efficacité de la gestion. La mission de vérification permet de s'assurer que les états financiers ont été produits dans le respect des principes comptables généralement reconnus et qu'ils donnent une image fidèle de

la situation financière de l'organisme. Quand le vérificateur conclut que les états financiers ne reflètent pas une image fidèle de la situation financière, il inclut une restriction en décrivant les raisons pour lesquelles il inscrit la restriction et les corrections qui devraient être apportées.

Dans la mission d'examen, le comptable procède à un examen de l'information obtenue auprès de la direction en se limitant à évaluer si ces informations sont plausibles et cohérentes avec ce qu'il connaît de l'organisme et du secteur d'activité. Comprendons que la mission d'examen procure un degré de certitude moindre que la mission de vérification.

Dans la mission de compilation, le comptable ne fait qu'utiliser les données mises à la disposition par la direction pour dresser les états financiers. Bien que les règles de conduite professionnelle des comptables agréés leur interdisent d'associer leur nom à des états financiers dont ils savent ou devraient savoir que ces états financiers sont erronés ou trompeurs, nous devons comprendre que la mission de compilation procure la plus faible crédibilité.

Hyperlien

Ordre des comptables agréés du Québec (www.ocaq.qc.ca)

Vandales et voleurs n'ont qu'à bien se tenir

par **Charlotte Paquet** • charlotte.paquet@hebdosquebecor.com

Plein - Jour Manicouagan, et Baie-Comeau

Les vandales et les voleurs qui s'acharnent dans les zones de villégiature risquent de trouver chaussures à leurs pieds avec le lancement de l'opération Oeil de lynx dans la MRC de Manicouagan. La Sûreté du Québec collabore avec le Regroupement des locataires des terres publiques, Service Canada, l'association de propriétaires de chalets et les zecs du territoire pour assurer le succès de cette démarche, déjà en cours depuis 2006 en Haute Côte-Nord.

Le programme vise la prévention des vols et du vandalisme perpétrés dans les résidences secondaires par un regroupement de partenaires circulant régulièrement en forêt. Ces propriétaires de chalet, travailleurs et villégiateurs, entre autres, s'entendent pour exercer une surveillance accrue du territoire. Cette entraide accroît la sécurité de plusieurs zones. De plus, elle permet la transmission d'information pertinente et de façon confidentielle aux policiers et aux responsables des zecs en relation avec l'observation d'individus, de véhicules ou de comportements louches.

Burins

Toujours dans le cadre de l'opération Oeil de lynx, les policiers prêtent des burins aux gens afin qu'ils gravent le numéro de leur permis de conduire sur tous les objets de valeur se trouvant dans leur chalet.

Il est possible de se procurer un burin au poste de la SQ de la MRC de Manicouagan ainsi qu'au poste d'accueil de la zec Varin.

« Un objet buriné est beaucoup moins attrayant pour les voleurs et peut être encore plus facilement retracé si la victime du vol peut fournir son numéro de série aux policiers », mentionne la porte-parole de la SQ, l'agente Isabelle Lafontaine.

Des affiches

Fait à noter, lorsque les propriétaires d'un même secteur de chalets auront adhéré en majorité au programme, une pancarte Oeil de lynx attestant que tous les objets de valeur sont burinés sera installée bien en vue dans le coin.

Des affiches annonçant le programme seront aussi installées à plusieurs endroits stratégiques comme l'entrée de la route 389, le poste Micoua (km 94 de la route 389), les Bolidés de Ragueneau, le lac Chardon (km 58, chemin de la Scierie des Outardes), le Club l'AMMI à l'entrée du chemin de la Toulustouc, et dans le secteur de zec de Godbout.

Enfin, les policiers invitent les villégiateurs à s'informer du programme de prévention à leur stand du Salon de la faune et du plein air de la Côte-Nord, en fin de semaine, au centre Henri-Desjardins.

L'opération Grand-Duc est un succès en forêt

par **Patrick Vaillancourt** • patrick.vaillancourt@transcontinental.ca

L'Hebdo Mékinac des Chenaux, M.R.C. Mékinac et des Chenaux, 16 mai 2007

Sur la photo, on aperçoit les coordonnateurs de l'opération Grand-Duc pour les secteurs de La Tuque et de Mékinac, les sergents Stéphane Mailhot et Richard Turgeon. (Photo L'ÉCHO Patrick Vaillancourt) L'opération Grand-Duc est un succès en forêt.

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) du poste de La Tuque et de Mékinac lançaient pour une quatrième année mercredi matin, l'opération Grand-Duc pour les secteurs respectifs. Cette opération a été mise sur pied en 2002 pour enrayer les problèmes dans les territoires forestiers et augmenter le sentiment de sécurité des résidents permanents et des villégiateurs. Basée sur le partenariat et l'implication des citoyens, l'opération vise une baisse de la criminalité. Lors de l'année 2006, une baisse des introductions par effraction, des vols et des méfaits a été enregistrée dans 10 des 13 zones d'exploitation contrôlée (zec) couvertes par les postes de La Tuque et de la MRC de Mékinac. Pour les territoires non organisés (TNO) 57 vols ont été répertoriés

en 2005 contre 20 en 2006, et 25 introductions par effraction ont été signalées en 2005 contre 12 en 2006. C'est grâce aux fiches d'observation que les citoyens peuvent remplir et au burinage des objets de valeur que la SQ peut confirmer le succès de l'opération Grand-Duc. « Nous avons vécu une crise en 2003 dans le secteur de Mékinac et depuis la venue de



l'opération Grand-Duc, il y a une diminution constante de la criminalité », explique le lieutenant Michel Boisvert du poste de Mékinac.

Sur la photo, on aperçoit les coordonnateurs de l'opération Grand-Duc pour les secteurs de La Tuque et de Mékinac, les sergents Stéphane Mailhot et Richard Turgeon. (Photo L'ÉCHO Patrick Vaillancourt)

Sentier des Draveurs Une randonnée dans l'histoire de la Haute-Lièvre

par **Geneviève Rosseel, Claire Lalande, France Perron et Agnès Saint-Laurent**

zec.mitchinamecus@tlb.sympatico.ca • info@zec-normandie.com



Le sentier des Draveurs, dans la région des Hautes-Laurentides, suit la rivière du Lièvre ou en est très proche. Dans les passages ouverts en forêt à la scie à chaîne, comme le long tronçon du lac de la Table au pont de fer de la Lièvre, la marche est lente,

peut-être à 2 km à l'heure. Le sentier suit les rives très escarpées de la rivière : l'on monte et l'on redescend, le terrain est inégal - il faut enjamber des racines, traverser des trous d'eau. C'est du sport. Mais quelle satisfaction, quels paysages, quels fous rires à vider les bottes de marche pleines d'eau!

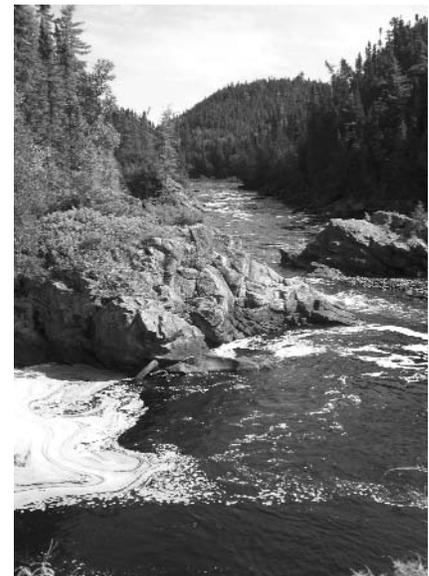
La rivière du Lièvre, un mot magique pour des randonneurs avertis, des paysages fabuleux et toujours renouvelés. Depuis les sources de la Lièvre, situées au lac de la Table, au sentier du ruisseau Connor et à l'embouchure de celui-ci dans la rivière Mitchinamecus, que de jalons aux multiples découvertes : les aulnaies à bécasses; les accélérateurs - ces murailles de pierres dans le lit de la rivière, qui empêchaient les billes de bois de s'accumuler en eau morte -, accélérateurs que l'on voit si bien au sud du lac de la Table ou sur le chemin de la Scie ronde; la chute à Sinai et son seuil énorme, qui doit donner la chair de poule aux canoéistes débutants; le canyon de la Scie ronde, haut lieu de la randonnée...

La zec Normandie a parsemé le sentier de panneaux qui expliquent la drave, les activités des bûcherons, le piégeage sur la Lièvre et les lieux d'intérêt. Des photos de cette époque révolue illustrent ces panneaux. La zec a aussi fait des ententes avec les forestiers pour que le paysage, vu de la Lièvre, soit totalement vierge : aucune coupe de bois n'y a été faite, aussi loin que l'œil porte.

Le marcheur a trois choix : 1) Partir sac à dos, avec sa tente, et parcourir l'ensemble en quatre ou cinq jours, car certains tronçons sont lents. Il profitera des nombreux campings sauvages qui ont été aménagés au bord de la puissante rivière du Lièvre pour les canoéistes et les kayakistes qui, chaque année, franchissent les rapides et les seuils de ce qui se

trouve être la plus belle rivière sauvage à proximité des grands centres. 2) Installer sa tente au camping sauvage qui se trouve en bas du lac Kealy, sur la rivière du Lièvre, à peu près au milieu du sentier. Il y retournera tous les soirs. 3) Louer l'un des deux camps du lac Parent, dans le secteur nord du sentier - l'un peut accueillir jusqu'à six personnes, l'autre jusqu'à huit. Dans les deux dernières hypothèses (2 et 3), les marcheurs seront au moins deux et bénéficieront de deux voitures pour pouvoir en laisser une au point de sortie et se rendre au point d'entrée avec l'autre.

Sentier accessible de l'amont vers l'aval, le randonneur qui part de l'aval doit absolument emporter dans son sac à dos le magnifique texte d'André Marcoux, publié par la zec : Les pionniers de la Lièvre. Il prendra la voie qu'empruntaient les forestiers et les draveurs il y a plus de 60 ans pour se rendre à leurs chantiers : ferme Tapani, club des Aventuriers, dépôt du Pine Lake et tours à feu sont quelques-uns des repères qu'il rencontrera. Il y trouvera aussi le texte de la chanson de Felix Leclerc, « La Drave », chanson du documentaire du même nom tourné par l'ONF dans la Haute Lièvre en 1956.



Votre zec a-t-elle contribué à la Fondation?

par **Suzanne St-Amour** • suzanne.st-amour@fqgz.qc.ca

Pour établir la crédibilité de la campagne de financement de la Fondation, les zecs doivent réunir la mise de départ de 125 000 \$, soit 12,5 % de l'objectif global. Les dons provenant du réseau des zecs sont indispensables pour solliciter les donateurs potentiels pour une somme de plus de 875 000 \$, soit 87,5 % de l'objectif global. La Fondation a atteint 67 % de l'objectif fixé aux zecs en recueillant à ce jour la jolie somme de 83 469 \$, mais tous doivent se faire un devoir de répondre à l'appel.

Nous remercions tous les administrateurs de zecs nous ayant transmis la somme correspondant à l'objectif fixé par la FQZ ou encore leur engagement moral les engageant à verser la somme requise sur 3 ans. Si vous n'avez pas encore acquiescé à notre demande, nous vous invitons à revoir votre décision le plus tôt possible. Nous comptons sur chaque administrateur de zec pour atteindre l'objectif vous ayant été fixé. Nous espérons recueillir les engagements de chacune des zecs pour le 31 août 2007. La Fondation a demandé à chaque président régional de s'assurer que tous répondront à l'appel.

Investir collectivement 125 000 \$ pour atteindre 1 M \$ à l'extérieur des zecs nous apparaît comme un excellent placement.

La gestion se complexifie avec les années. Le bénévole doit maintenant :

- s'occuper des habitats;
- de la conciliation des usages;
- participer à l'élaboration des plans quinquennaux forestiers;
- siéger sur diverses tables de concertation;
- débattre des dossiers de plus en plus pointus : financiers, techniques et économiques.

Comme administrateurs bénévoles responsables, il est indispensable d'être mieux informés et mieux outillés pour prendre des décisions éclairées. Le support de professionnels devient nécessaire. La Fondation s'est donnée comme objectif de mettre des programmes sur pied pour atteindre cet objectif.

Les programmes autorisés par la Direction des organismes de bienfaisance ne doivent en aucun cas découler des opérations de la zec. Voici des exemples de programmes retenus par la Fondation :

Programmes Fondation	Soutien financier FGC aux régionales 2007-2008	Soutien financier FFQ aux régionales 2007
Perpétuer la pratique des activités de chasse, de pêche de qualité et de plein air dans les zecs. 500 000 \$	FQZ625 \$ Bas-Saint-Laurent2 500 \$ Saguenay - Lac-Saint-Jean6 250 \$ Québec3 125 \$313 \$1 250 \$3 125 \$1 563 \$
Outiller scientifiquement et professionnellement les bénévoles afin de répondre efficacement au mandat des zecs. 300 000 \$	Mauricie6 875 \$ Lanaudière2 500 \$ Laurentides3 750 \$ Outaouais2 500 \$3 438 \$1 250 \$1 875 \$1 250 \$
Contribuer à la mise en place de la gestion intégrée des ressources et du développement écosystémique des forêts. 200 000 \$	Abitibi-Témiscamingue3 750 \$ Côte-Nord4 375 \$ Chaudière-Appalaches - Estrie1 875 \$ Gaspésie1 875 \$1 875 \$2 188 \$938 \$938 \$
	40 000 \$	20 000 \$

La Fondation de la Faune du Québec supporte aussi les régionales

La FQZ a soumis un projet à la Fondation de la Faune du Québec. Le projet se voulait une offre de partenariat venant s'ajouter au soutien de la Fondation Guy Chevette pour réaliser les projets des associations régionales consistant à mieux connaître et protéger les habitats fauniques dans les zecs. La FFQ a répondu positivement à notre appel en confirmant leur participation pour une somme de 20 000 \$

pour l'année 2007. Chacune des associations régionales pourra donner suite à un projet commun. Nous remercions la Fondation de la Faune du Québec pour sa précieuse collaboration.

Ces montants ne visent en aucun temps à se substituer aux sommes qui normalement devraient être allouées par les CRÉ pour permettre aux zecs de participer aux diverses tables de concertation concernant la gestion intégrée des ressources.

Campagne de financement de 125 000 \$ dans les zecs													
Objectif de 1,25 % des revenus autonomes 2004 (Fonds de capitalisation)													
Regroupement 01 Bas-Saint-Laurent	Objectif	Engagement zecs				Autres dons	Regroupement 06 Laurentides	Objectif	Engagement zecs				Autres dons
		2006	2007	2008	2009				2006	2007	2008	2009	
Casault	3 000 \$	1 000,00	1 000,00	1 000,00			Maison-de-Pierre	3 800 \$	1 000,00	1 400,00	1 400,00		
Bas-St-Laurent	5 000 \$	1 666,66	1 666,66	1 666,68			Mazana	700 \$	100,00	100,00	100,00		
Owen	2 000 \$	2 000,00	Bravo	Bravo			Petawaga	2 500 \$	667,00	667,00	666,00	500,00	
Chapais	1 500 \$	500,00	500,00	500,00			Lesueur	1 600 \$	534,00	533,00	533,00		
	11 500 \$	5 167 \$	3 167 \$	3 167 \$	0 \$	0 \$	Michinamécus	4 200 \$	500,00	1 500,00	2 000,00		
							Normandie	2 200 \$	700,00	750,00	750,00		
Regroupement 02 Saguenay - Lac-St-Jean	Objectif	Engagement zecs				Autres dons							
		2006	2007	2008				15 000 \$	3 501 \$	4 950 \$	5 449 \$	500 \$	
Onatchiway-Est	3 800 \$	2 557,00	Nil	Nil									
Martin-Valin	5 400 \$	400,00	400,00	400,00		400,00	Outaouais	Objectif	Engagement zecs			Autres dons	
Lac-de-la-Boiteuse	1 100 \$	200,00	200,00	200,00				2006	2007	2008			
Chauvin	1 400 \$						Bras-Coupé-Désert	2 600 \$	Nil				
Des Passes	3 000 \$	Nil	Nil	Nil			Pontiac	2 800 \$	Nil	1 400,00	1 400,00		
Rivière-aux-Rats	1 700 \$	Nil					Saint-Patrice	1 500 \$	500,00	500,00	500,00		
La Lièvre	1 500 \$	500,00	500,00	500,00			Rapide-des-Joachims	1 300 \$	425,00	425,00	450,00		
Anse-St-Jean	400 \$							8 200 \$	925 \$	2 325 \$	2 350 \$	0 \$	
							Regroupement 08	Objectif	Engagement zecs			Autres dons	
Lac-Brébeuf	1 300 \$	Nil						2006	2007	2008			
Mars-Moulin	1 100 \$						Abtibi-Témiscamingue						
	20 700 \$	3 657 \$	1 100 \$	1 100 \$	0 \$	400 \$	Festubert	1 000 \$					
							Capitachouane	1 400 \$	Nil	Nil	Nil		
Regroupement 03 Québec	Objectif	Engagement zecs				Autres dons							
		2006	2007	2008			Dumoine	2 200 \$					
Buteux Bas Saguenay	1 900 \$	1 900,00	Bravo	Bravo		100,00	Restigo	1 900 \$	633,33	633,33	633,33		
Lac-au-Sable	2 500 \$		833,33	833,33	833,34		Maganasipi	1 000 \$					
Des Martres	2 300 \$	Nil					Klapawa	2 600 \$	866,00	867,00	867,00		
Rivière-Blanche	3 100 \$	Nil	Nil	Nil				10 100 \$	1 499 \$	1 500 \$	1 500 \$	0 \$	
Batiscan-Neilson	5 700 \$	500,00					Regroupement 09 Côte-Nord	Objectif	Engagement zecs			Autres dons	
	15 500 \$	2 400 \$	833 \$	833 \$	833 \$	100 \$		2006	2007	2008			
							Matimek	800 \$					
Regroupement 04 Mauricie	Objectif	Engagement zecs				Autres dons							
		2006	2007	2008	2009		Varin	600 \$	600,00	Bravo	Bravo		
Kiskissink	2 600 \$	Nil	800,00	850,00	850,00	100,00	Trinité	600 \$					
Menoecosawin	800 \$						Forestville	2 700 \$	900,00	900,00	900,00		
Borgia	900 \$		300,00	300,00	300,00	Labriev	Iberville	1 000 \$	Nil	200,00	200,00		
Jeannotte	1 500 \$	500,00	500,00	500,00			le	1 000 \$	334,00	333,00	333,00		
Bessonne	1 800 \$	862,00	600,00	600,00			Nordique	2 000 \$	600,00	700,00	700,00		
La Croche	700 \$							8 700 \$	2 434 \$	2 133 \$	2 133 \$	0 \$	
							Regroupement 10 Chaudière-Appalaches - Estrie	Objectif	Engagement zecs			Autres dons	
Wessonseau	2 300 \$	850,00	850,00	850,00				2006	2007	2008			
Tawachiche	2 000 \$						Jaro	2 600 \$	900,00	850,00	850,00		
Chapeau-de-Paille	3 400 \$	1 700,00	1 700,00				Louise-Gosford	1 400 \$	466,66	466,67	466,67		
Frémont	800 \$						Saint-Romain	100 \$	100,00	100,00	100,00	Bravo	
Gros-Brochet	2 200 \$	Nil	1 000,00	600,00	600,00			4 100 \$	1 467 \$	1 417 \$	1 417 \$	0 \$	
	19 000 \$	3 912 \$	5 750 \$	3 700 \$	1 750 \$	100 \$	Regroupement 11	Objectif	Engagement zecs			Autres dons	
								2006	2007	2008			
Regroupement 05 Lanaudière	Objectif	Engagement zecs				Autres dons							
		2006	2007	2008			Gaspésie						
Collin	1 700 \$	Nil	850,00	850,00			Des Anses	1 200 \$					
Lavigne	3 400 \$	Bravo	3 400,00	Bravo	Bravo		Baillargeon	200 \$					
Boullé	900 \$	300,00	300,00	300,00			Cap-Chat	800 \$	800,00	Bravo	Bravo		
Des Nymphes	3 200 \$	Nil	1 600,00	1 600,00				2 200 \$	800 \$	0 \$	0 \$	0 \$	
	9 200 \$	300 \$	6 150 \$	2 750 \$	0 \$	0 \$	TOTAL OBJECTIF	125 000 \$	26 062 \$	29 325 \$	24 399 \$	2 583 \$	1 100 \$

Note: 2007-2009 n'entrent pas dans l'objectif de la zec.

83 469 \$ Total des engagements



Conseil de
l'industrie
forestière
du Québec

Découvrez
L'INDUSTRIE
forestière

www.cifq.qc.ca

Forêt

Sciage de résineux
Pâtes, papiers, cartons et panneaux
Déroulage et sciage de feuillus